



PRÉFET DE LA SARTHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Mans, le 25/04/2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

Le nombre de déportés de France dans les camps de concentration ou d'extermination nazis au cours de la Seconde Guerre mondiale est estimé à plus de 150 000 personnes, dont des victimes de mesures de répression (principalement des politiques et des résistants) et des mesures de persécution (juifs, tziganes, homosexuels).

Avec la libération des camps, puis le retour des premiers survivants, le monde entier mesure l'ampleur de la Déportation et de son horreur.

Dès le début des années 1950, les anciens déportés et les familles de disparus expriment le souhait de voir inscrire, dans le calendrier des commémorations nationales, une date réservée au souvenir de la Déportation.

C'est ainsi que la loi du 14 avril 1954 consacre le dernier dimanche d'avril au souvenir des victimes et des héros de la Déportation. Cette date est retenue en raison de la proximité avec l'anniversaire de la Libération de la plupart des camps, sans se confondre avec aucune fête ou célébration, nationale ou religieuse, existante.

Il s'agira cette année du dimanche 30 avril 2023. Une cérémonie de commémoration se déroulera ce dimanche à 11 h, place Aristide Briand au Mans. La cérémonie est ouverte au public.

Ce communiqué vaut invitation presse.